



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

11^e séance du mardi 16 janvier 2024

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Benoît Gaillard et consorts « Accord sur l'électricité : libéralisation par la petite porte et ruine des Services industriels ? »;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en œuvre pour que le mandat de négociation à adopter par le Conseil fédéral se donne pour objectif de maintenir le modèle suisse de service public dans le marché électrique et de protéger les services industriels en mains publiques d'un démantèlement ou d'une privatisation même progressive. »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi seize janvier deux mille vingt-quatre.

Le président :



Le secrétaire :